

Rapport de la commission chargée d'étudier le Préavis N° 7-2017 – Crédit d'investissement de CHF 633'000.- pour la participation de la Commune de Renens à l'étude du Passage inférieur des Coulisses (PiC), à la halte CFF de Prilly-Malley

La commission s'est réunie le 7 février 2017 à 19 h. À la salle de conférences de la Salle spectacles. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Pascal Golay, Jonas Kocher, Jean-François Jeanrichard, Stéphane Montabert, Reza Safaï, Michele Scala, Vito Vita et Suzanne Sisto-Zoller, présidente rapportrice.

La Municipalité était représentée par Mme Tinetta Maystre, municipale, direction urbanisme, travaux et mobilité et M. Olivier Golaz, vice-syndic en remplacement de M. Jean-François Clément. Elle était accompagnée de M. Martin Hofstetter, urbaniste communal.

Mme Maystre nous rappelle le contexte : Le Conseil communal a adopté le Plan de Quartier Malley-Gare (Préavis intercommunal n°100-2016) qui annonçait déjà Malley-Coulisses et les équipements techniques prévus. Nous avons maintenant un crédit d'étude pour le passage inférieur des Coulisses, franchissement en mobilité douce de la voie CFF à l'Ouest de la Gare de Malley.

M. Hofstetter nous présente les esquisses préliminaires suite à l'étude d'avant-projet lancé par Prilly, qui pilote le projet. Il s'agit de relier le parvis du centre sportif en construction (« Place Eau-Glace ») avec la future place de la Coulisse 6,5 m plus bas, en franchissant les voies de chemin de fer.

Ces études prévoient une rampe hélicoïdale doublée d'un escalier hélicoïdal à l'intérieur. Il y aura en plus un ascenseur, situé en dehors de l'hélice qui sera aussi pour les vélos si nécessaire. Une fois en bas, il y aura le passage sous voies proprement dit. Il permettra passer sous la rampe d'accès au parking de Malley-Lumière, seul accès au parking depuis que celui par la station service a été fermé, puis sous les voies CFF avec accès aux quais de la gare de Malley.

Le colimaçon aura une pente de 10 % (longueur de 65 m. pour une dénivellation de 6,5 m). Au sortir du colimaçon, il faudra encore descendre de 1,5 m (pente 6%), pour arriver à la profondeur requise par les CFF pour le franchissement. Au sortir du tunnel, il faudra remonter de 1,5 m (pente 6%) pour arriver à la hauteur de la future place de la Coulisse.

L'accès au quai central se fera par une rampe de 10 %, l'accès au Sud pourrait se faire par un escalier, tandis que celui au Nord aura peu de pente, le quai étant presque au niveau de la place. Le passage sous-voies sera large (8 mètres) et doté d'un éclairage abondant et réglable (dynamique).

Questions/réponses :

Pourquoi le passage n'est-il pas prévu perpendiculaire à la voie de chemin de fer (plus court) ?

Il faut tenir compte des installations CFF existantes et de l'arrivée prévue à la future place de la Coulisse. La contribution des ingénieurs des CFF est indispensable pour tenir compte de tous les aspects et des contraintes techniques du rail et des travaux pour le saut-de-mouton.

Quels sont les délais à tenir ?

Il faut avoir terminé pour les jeux Olympiques de la jeunesse d'hiver 2020.

Qui contribue au financement de cet ouvrage ?

La phase d'étude est financée moitié-moitié avec Prilly (objet de ce préavis). L'ouvrage terminé (y compris l'étude) sera financé ensuite par moitié par une contribution des propriétaires, sans compter les subventions cantonales et fédérales.

Pourquoi avoir choisi une rampe hélicoïdale plutôt qu'une rampe traditionnelle ?

L'étude d'avant-projet a étudié plusieurs variantes qui ont été écartées. Il faut préserver l'esplanade du centre sportif (place arborisée), l'accès au dépôt des TL et à Malley-lumières. Si on ressortait par une rampe, cela ferait une grosse tranchée (trémie) sur l'esplanade. On doit aussi prévoir les modifications qui se feront plus tard au Nord de cette place : remplacement du talus par un viaduc en prolongement du viaduc de Malley.

Remarques des commissaires :

- La commission craint que l'ascenseur soit sous-dimensionné. Il faudrait un ascenseur assez grand, pour les usagers qui ne peuvent ou ne veulent pas utiliser la rampe ou l'escalier hélicoïdaux, voire même deux ascenseurs. Ceux-ci doivent être aussi prévus pour que les aux cyclistes moins courageux puissent l'emprunter aisément.
- La commission souligne les risques liés aux vélos qui ne maîtriseraient pas cette descente. Il faut trouver une solution pour ralentir les trottinettes, patins ou autres planches à roulettes, par un revêtement mal plat ou rugueux, p.ex.
- La commission regrette que les CFF ne participent pas au financement d'un équipement qui favorise l'utilisation de leur halte.
- La commission salue la solution trouvée avec les CFF de créer un accès aux quais par le passage des coulisses. Elle demande que ces accès soient aussi pensés pour les personnes qui ont de la peine à se déplacer (mains courantes conformes aux normes, paliers pour se reposer). Pourquoi pas un ascenseur (p.ex. pour accès au quai 1) ?

Conclusion :

La commission à l'unanimité recommande au Conseil d'adopter les conclusions du préavis.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis N° 7-2017 de la Municipalité du 16 janvier 2017,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet à la Municipalité, un crédit de CHF 633'000.- TTC pour la participation de la Commune de Renens à l'étude du Passage inférieur des Coulisses (PiC), à la halte CFF de Prilly – Malley.

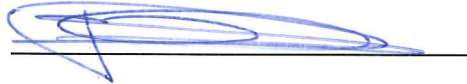
Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte n° 3820.5620.066 - Malley - Participation aux études du passage inférieur des Coulisses (PiC).

Elle sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Les commissaires :

Pascal Golay



Jonas Kocher



Jean-François Jeanrichard

J-F. Jeanrichard

Stéphane Montabert



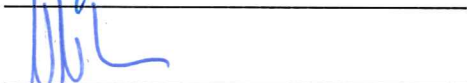
Reza Safai



Michele Scala



Vito Vita



Suzanne Sisto-Zoller
présidente rapportrice.

S. Sisto-Zoller